

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

## **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le seize juillet, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, DENIS Sylvie, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, RIVIERE Mickaël, SEIGNERET Ludivine.

Etaient absentes : BOULLIER Magali, FESSY Véronique.

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH

Date de convocation : 11 juillet 2024.

---

#### **ENTREPRISE RETENUE POUR LA VOIRIE 2024**

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises. Ils ont été examinés par la commission « Voirie ».

Hubert MONDIERE, Adjoint en charge de la Voirie, les expose et il en ressort les points suivants.

Il propose de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA sur les voies communales suivantes : Chemin du Bois Féchet, Route de la Voisinée, le carrefour entre la Route de la voisinée et le Chemin de l'Abbaye.

Les solutions proposées sont les suivantes : Enrobé souple type profilovia sur le Chemin du Bois Féchet, et Route de la Voisinée et en enrobé à chaud sur le carrefour entre la Route de la voisinée et le Chemin de l'Abbaye pour un prix de 31 395 € H.T., soit 37 674 € T.T.C.

**Pour les travaux de Voirie 2024, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour des travaux de voirie sur le chemin du Bois Féchet, la Route de la Voisinée, le carrefour entre la Route de la Voisinée et le Chemin de l'Abbaye pour un montant de 31 395 € H.T., soit 37 674 € T.T.C.**

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc HETSCH

Fait à Pradines, le 16 Juillet 2024.

Le Maire,  
Charles BRUN.